## Deux jeunes entrepreneurs associés : la recette de la réussite

Deux amis du secondaire, Charles Lemoyne et Yves Angers en jouant au « pool » partagent leur passion pour l'entrepreneuriat. En 1988, ils inventent un jeu qui sera le premier succès de leur association « Devenez entrepreneur ». C'est en expérimentant leur jeu qu'ils découvrent qu'ils sont tous les deux des entrepreneurs.

L'un deux, Yves Angers, travaille dans un Provisoir à Shawinigan, de 1990 à 1992 et de 1992 à 1994, dans un autre Provisoir situé au Cap-de-la-Madeleine. Pendant ce temps, Charles rêve d'une carrière dans l'immobilier.

Tous les deux, sans se consulter, ils postulent pour obtenir une franchise d'un Provisoir, tous les deux se font dire: « Non, manque d'expérience ».

L'année suivante, les deux jeunes acolytes unissent leur force et décrochent finalement leur première franchise. Rapidement, ils développent une approche client dynamique et misent sur une gestion rigoureuse. Ils se sont classés bon troisième.

En 1997, arrive un nouveau joueur dans le marché: Couche-Tard. À leur première rencontre avec le propriétaire de la nouvelle bannière, ils claquent la porte. Leur choix est maintenant clair: « Plus question de subir continuellement des contrôles » leur conclusion, « Nous sommes prêts à travailler sur notre premier commerce » d'affirmer...

Ils vendent leur franchise et décident

d'acheter un dépanneur à St-Boniface. Tous les deux ont un projet en tête :

- Avoir des pompes à essence;
- Réaménager le commerce pour offrir plus de services aux clients;

Mais changer un règlement de zonage n'est pas aussi facile qu'ils le croyaient. Son voisin opère déjà un gaz-bar, donc il n'y a pas de place pour la compétition. À deux reprises, des citoyens de la municipalité signent le registre et bloquent leur projet.

À bout de patience, les deux propriétaires se tournent vers Trois-Rivières et achètent un deuxième commerce, une stationservice. Ils en seront propriétaires près de deux ans.

Finalement, après le soutien de Sonic qui leur annonce que la coopérative est intéressée à transférer son service d'essence à leur dépanneur et à la suite d'une bonne campagne de promotion, les citoyens approuvent, enfin, leur projet.

Mais arrive un autre problème, il manque des espaces de stationnement. Ils décident, le 5 janvier 2007, de rencontrer la propriétaire de l'immeuble voisin pour l'acheter. Au début, la propriétaire proteste se plaignant que l'achalandage augmente. La réplique ne s'est pas fait attendre: « On est trop petit et c'est vous qui êtes mal placée. » Encore une fois, leur entêtement rapporte. Le 31 mars de la même année, le contrat est signé et en septembre, le pic de démolisseur arrive et les travaux d'installations des pompes débutent.

Charles et son associé Yves, nous affirment qu'ils ont investi au cours des 4 der-

nières années plus de 1 400 000 \$ dollars qui ont été consacrés au réaménagement et à la modernisation de leur commerce.



Pour eux, l'AMDEQ est l'association qui répond le mieux à leurs attentes affirme Charles Lemoyne. « Nous avons des services d'assistance et de bons conseils, de plus, elle nous laisse complètement libre ».

Âgés tous deux de 44 ans, ils n'auraient jamais imaginé, alors qu'ils avaient 14 ans, que 30 ans plus tard, ils seraient les propriétaires de l'un des dépanneurs indépendants les plus cotés en Mauricie.

Aucun doute: sans grand diplôme, votre esprit d'entrepreneur, vous l'avez démontré depuis que vous avez décidé de vous associer en 1994.

De plus, ces deux propriétaires ont été honorés lors du congrès annuel en se démarquant pour leur esprit d'entreprenariat.

Bravo Charles et Yves!



